

## Séance du 12 avril 2016

L'an deux mille seize, le douze avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrice MOUSEL, Maire.

Présents : tous les membres en exercice, à l'exception de :

Ms SOSNOWSKI R. LEROY H. Absents excusés ayant donné respectivement procuration à M. GRIFFON P. et Mme POCQUET A-M

Mme MASCRET N. et M. LOURDAULT arrivent après l'approbation de la dernière séance.  
M. HAUTAVOINE G. absent non excusé.

**Mme DOUSSAINT N. a été élue secrétaire de séance.**

Le maire ouvre la séance et entame l'ordre du jour :

### Approbation de la séance du 16 mars 2016

L'assemblée approuve la séance du 16 mars 2016 à l'unanimité des présents

16 pour

N° 10-2016

### Approbation du compte administratif 2015 du budget annexe « Lot. Les Remparts »

17 pour (le maire étant absent pour ce vote)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. GRIFFON Pol délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par M. MOUSEL Patrice, Maire, après s'être fait présenter le budget unique ainsi que les décisions modificatives ;

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

compte de gestion principal		dépenses	recettes	solde (+ ou-)
section de fonctionnement	résultats propres à l'exercice	<b>1810,00 €</b>	<b>1810,00 €</b>	
	solde antérieur reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	excédent ou déficit global	<b>0.00 €</b>		
section d'investissement	résultats propres à l'exercice	<b>1810,00 €</b>		<b>-1810.00€</b>
	solde antérieur reporté	0.00 €	690.00 €	0.00 €
	solde d'exécution positif ou négatif	<b>- 1120.00 €</b>		
restes à réaliser au 31 décembre	fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	investissement	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
résultats cumulés		<b>1810.00 €</b>		<b>- 1120.00 €</b>

2° Constate, pour la comptabilité annexe, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de déroulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît qu'il n'y a pas de restes à réaliser ;

4° Arrête le résultat définitif tel que résumé ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations : tous les élus sauf Ms SOSNOWSKI R. et LEROY H. absents excusés, ayant donné respectivement procuration à M. GRIFFON P. et Mme POCQUET A-M

**N° 11-2016**

**Approbation du compte de gestion 2015 du budget annexe « Lot. Les Remparts »**

**18 pour**

Approbation du compte de gestion de M. Robert CASABIANCA, Receveur de la collectivité de Warmeriville. Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de M. MOUSEL Patrice, maire de la commune,

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015 ;

**Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2015 :**

**1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;**

compte de gestion principal		dépenses	recettes	solde (+ ou-)
section de fonctionnement	résultats propres à l'exercice	1810,00 €	1810,00 €	
	solde antérieur reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	excédent ou déficit global			0.00 €

section d'investissement	résultats propres à l'exercice	1810,00 €		
	solde antérieur reporté	0.00 €	690.00 €	0.00 €
	solde d'exécution positif ou négatif			- 1120.00 €

restes à réaliser au 31 décembre	fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €

résultats cumulés		3620.00 €	2500.00 €	- 1120.00 €
-------------------	--	-----------	-----------	-------------

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Ont signé au registre des délibérations : tous les élus sauf Ms SOSNOWSKI R. et LEROY H. absents excusés, ayant donné respectivement procuration à M. GRIFFON P. et Mme POCQUET A-M

**N° 12-2016**

**Vote du budget annexe unique « Lot. Les Remparts »**

**18 pour**

Le maire présente la proposition de budget annexe unique 2016 de la commune qui s'équilibre dans les deux sections. M. GRIFFON en charge des finances, expose en détail les prévisions budgétaires :

Fonctionnement :

**Dépenses : 620 100 €**

**Recettes : 620 100 €**

Investissement :

**Dépenses : 409 640 €**

**Recettes : 410 760 €**

Après délibération, l'assemblée vote le budget annexe unique 2016 au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

**N° 13-2016**

**Approbation du compte administratif 2015 de la commune**

**17 pour** (maire absent pour ce vote)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. GRIFFON Pol délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par M. MOUSEL Patrice, Maire, après s'être fait présenter le budget unique ainsi que les décisions modificatives ;

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

compte de gestion principal		dépenses	recettes	solde (+ ou-)
section de fonctionnement	résultats propres à l'exercice	<b>1 091 311.03 €</b>	<b>1 230 016.70 €</b>	<b>138 705.67 €</b>
	solde antérieur reporté	0.00 €	294 187.84 €	294 187.84 €
	excédent ou déficit global	<b>432 893.51 €</b>		

section d'investissement	résultats propres à l'exercice	<b>349 306.47 €</b>	<b>294 884.05 €</b>	<b>- 54 422.42 €</b>
	solde antérieur reporté	0.00 €	236 696.80 €	236 696.80 €
	solde d'exécution positif ou négatif	<b>182 274.38 €</b>		

restes à réaliser au 31 décembre	fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	investissement	<b>329 476.86 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>- 329 476.86 €</b>

résultats cumulés		<b>1 770 094.36 €</b>	<b>2 055 785.39 €</b>	<b>285 691.03€</b>
-------------------	--	-----------------------	-----------------------	--------------------

2° Constate, pour la comptabilité annexe, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de déroulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît qu'il y a un résultat antérieur et des restes à réaliser ;

4° Arrête le résultat définitif tel que résumé ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations : tous les élus sauf Ms SOSNOWSKI R. et LEROY H. absents excusés, ayant donné respectivement procuration à M. GRIFFON P. et Mme POCQUET A-M

**N° 14-2016**

**Approbation du compte de gestion 2015 de la commune**

**18 pour**

Approbation du compte de gestion de M. Robert CASABIANCA, Receveur de la collectivité de Warmeriville. Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de M. MOUSEL Patrice, maire de la commune,

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015 ;

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2015 :  
1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

compte de gestion principal		dépenses	recettes	solde (+ ou-)
section de fonctionnement	résultats propres à l'exercice	<b>1 091 311.03€</b>	<b>1 230 016.70€</b>	<b>138 705.67 €</b>

	solde antérieur reporté	0.00 €	294 187.84 €	294 187.84 €
	excédent ou déficit global	<b>432 893.51 €</b>		

section d'investissement	résultats propres à l'exercice	<b>349 306.47€</b>	<b>294 884.05 €</b>	<b>-54 422.42 €</b>
	solde antérieur reporté	0.00 €	236 696.80 €	236 696.80 €
	solde d'exécution positif ou négatif	<b>182 274.38€</b>		

restes à réaliser au 31 décembre	fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	investissement	<b>329 476.86 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>- 329 476.86 €</b>

résultats cumulés		<b>1 770 094.36 €</b>	<b>2 055 785.39 €</b>	<b>285 691.03 €</b>
-------------------	--	-----------------------	-----------------------	---------------------

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le **compte de gestion dressé pour l'exercice 2015**, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Ont signé au registre des délibérations : tous les élus sauf Ms SOSNOWSKI R. et LEROY H. absents excusés, ayant donné respectivement procuration à M. GRIFFON P. et Mme POCQUET A-M

**N° 15-2016**

**Affectation du résultat 2015 de la commune**

**18 pour**

Le conseil municipal en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M 14 (tome II, titre 3, chapitre 5),

Après avoir approuvé ce jour, **le 12 avril 2016**, le compte administratif 2015, qui présente un excédent de fonctionnement (hors restes à réaliser) d'un montant de **432 893,51 €**

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître :

Un solde d'exécution global de :

**+182 274.38 €**

Un solde de restes à réaliser de :

**329 476.86 €**

(D. 329 476.86 € – R. 0 € = 329 476.86 €)

Entraînant un besoin de financement s'élevant à :

**147 202.48 €**

*Vu les états des restes à réaliser au 31 décembre 2015*

*Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2015*

*Considérant que le budget de 2015 comportait, en prévision, un virement de la section de fonctionnement (compte 023) à la section d'investissement (compte 021) de 84 576 €.*

*DECIDE, sur proposition du Maire, d'affecter au budget de l'exercice 2016 le résultat comme suit :*

*Affectation en réserves (compte 1068) :*

*Financement de la section d'investissement*

**147 202.48 €**

*Report en section de fonctionnement :*

*(Ligne 002 en recettes)*

**285 691.03 €**

*Report en section d'investissement :*

*(ligne 001 en recettes)*

**182 274.38 €**

## **N° 16-2016**

### **Vote du budget unique 2016 de la commune**

**16 pour et 2 abstentions (Mme POCQUET A-M et M. LEROY H.)**

*Le maire présente la proposition de budget unique 2016 de la commune qui s'équilibre dans les deux sections. M. GRIFFON en charge des finances, expose en détail les prévisions budgétaires :*

*Fonctionnement :*

**Dépenses : 1 209 233 €**

**Recettes : 1 364 756 € (1 079 065 € + résultat 2014 : 285 691 €) d'où un excédent de : 155 523 €**

**L'assemblée arrête le détail des subventions allouées mentionnées dans le budget.**

*Investissement :*

**Dépenses : 920 184 € (590 707.14 € + RAR : 329 476.86 €)**

**Recettes : 920 184 €**

*Après délibération, l'assemblée vote le budget unique 2016 au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre pour la section d'investissement.*

## **N° 17-2016**

### **Vote des taux communaux budget unique 2016 de la commune**

**18 pour**

*Le maire présente la proposition retenue par la commission des finances qui consiste à ne pas augmenter la valeur des taux des trois taxes communales.*

*Communication des taux moyens communaux 2015 au niveau :*

**National et Départemental**

Taxe d'habitation                      24.19 %                      28.97 %

Taxe foncière (bâti)    20.52 %                      26.17 %

Taxe foncière (non bâti) 49.15 % 24.04 %

Puis l'assemblée prend connaissance des taux votés en 2015 au niveau de la commune pour être appliqués sur les bases communales.

TAXE D'HABITATION 18.13 %

FONCIER BATI 19.37 %

FONCIER NON BATI 19.30 %

Le maire propose, puisque le budget le permet, de ne pas augmenter les taux communaux pour cet exercice 2016.

Après délibération, le conseil municipal confirme ce choix fait depuis l'année 2001 de ne pas augmenter ceux-ci en 2016 et arrête les taux suivants :

TAXE D'HABITATION 18.13 %

FONCIER BATI 19.37 %

FONCIER NON BATI 19.30 %

### **N° 18-2016**

#### **Choix d'un cabinet pour la maîtrise d'ouvrage concernant l'aménagement du parc sur la friche HARMEL**

#### **18 pour**

Le maire présente à l'assemblée le devis présenté par le cabinet GNAT pour exécuter la mission de maîtrise d'œuvre relative aux travaux d'aménagement d'un parc d'orientation pédagogique et intergénérationnel accessible aux personnes à mobilité réduite. Ceci dans l'ancienne friche Harmel. Il s'agit d'une maîtrise d'œuvre :  
« infrastructure VRD »

Après étude du devis, l'assemblée :

1. **Accepte le devis du cabinet GNAT qui propose un forfait de 22 170 € TTC hors AVP déjà réalisé.**
2. **charge et autorise le maire à signer le contrat pour cette mission de maîtrise d'œuvre.**

### **N° 19-2016**

#### **Demande subvention titre du dispositif d'appui à l'investissement local enveloppe N° 2 pour Aménagement d'un Parc sur la friche HARMEL**

#### **18 pour**

Monsieur le maire présente à l'assemblée les esquisses d'un projet nouveau. Il s'agit de l'aménagement d'un parc pédagogique intergénérationnel sur la friche HARMEL qui accueillera un city stade intercommunal, un parcours d'orientation pour les scolaires, le tout en conformité pour les P.M.R. (personnes à mobilité réduite).

Il permettra :

- **l'accueil des enfants** grâce à une zone de jeux délimitée de plus de 200 m<sup>2</sup> et un parc pédagogique ;
- **l'accueil des adolescents** grâce à l'installation d'un city stade de 15 m 20 m ;
- **l'accueil des sportifs** grâce à la mise en place d'un parcours sportif ;
- **l'accueil des promeneurs** grâce à la création de sentes piétonnes aménagées pour PMR, l'installation de mobilier urbain d'éclairage, de repos

Ceci le long de la rivière « La Suipe » qui traverse notre bourg.

**Le montant prévisionnel des travaux est estimé comme suit :**

- **Soit : 315 000 € H.T.**
- **T.V.A. 63 000 €**
- **Soit : 378 000 € TTC**

Le cabinet GNAT a été sélectionné pour chiffrer l'estimation de ce projet.

Après débat et délibération, l'assemblée décide :

- De réaliser ces travaux dès le mois de mars 2017 **si le projet est subventionné**,
- De solliciter une subvention la plus élevée possible auprès de l'état au titre de l'appui à l'investissement local enveloppe N° 2,
- De financer ces travaux avec de l'emprunt de l'autofinancement et la subvention accordée.
- Arrête le plan de financement ci-après :

**Subvention escomptée 70 %**                      **220 500.00 €**

**Minimum voir plus**

**Emp. relai TVA**                                      **63 000.00 €**

Autofinancement (commune) :              94 500.00 €

Total :    **378 000.00 €**

- De charger le maire de l'instruction de ce dossier et l'autorise à signer les documents y afférents.

**N° 20-2016**

**Attribution d'une subvention au R.S.W. pour animation de la fête patronale**

**17 pour 1 abstention (M. MASSICOT F.)**

Le maire expose à l'assemblée la nécessité d'accorder au R.S.W. (Rallye Sport de Warmeriville) une subvention exceptionnelle afin de faire face à une dépense.

**Après délibération, le conseil municipal,**

**Par 17 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention**

**DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de : 800. € pour l'organisation de l'animation de la fête patronale**

**N° 22-2016**

**Définition du prix des lots communaux au Lotissement « Les Remparts**

**18 pour**

Le maire demande à l'assemblée de fixer le prix de chaque parcelle appartenant à la commune et située rue des Remparts. Il propose les valeurs suivantes :

Lot N° 3 = 77 500 €

Lot N° 4 = 40 700 € partie Cne

Lot N° 6 = 81 500 €  
Lot N° 7 = 92 000 €  
Lot N° 9 = 82 000 €  
Lot N° 15 = 50 000 € partie Cne  
Lot N° 18 = 79 900 €  
Lot N° 19 = 79 700 €  
Lot N° 24 = 78 000 €

***Après délibération, le conseil municipal, approuve cette proposition et arrête ces montants.***

\*\*\*\*\*

**Signature d'un bail avec la micro crèche :**

*L'assemblée prend connaissance de la signature d'un bail commercial avec la gérante de la nouvelle micro crèche privée installée dans les anciennes classes au 6bis, Rue des Ecoles.*

**Informations diverses :**

*L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22 H 50.*

**Suivent les signatures :**

*MOUSEL Patrice :*

*LIESCH Jean-Michel :*

*DOUSSAINT Nadia :*

*GRIFFON Pol :*

*DOBIGNY Myriam :*

*RICHARD Daniel :*

*POINSOT Jean-Marie :*

*CAILLOT Jeanne :*

*DESÉNÉPART Agnès :*

*SOSNOWSKI Richard :*

*Absent excusé ayant donné procuration à M. GRIFFON P.*

*GAIDOZ Hervé :*

*CHARBEAUX Armelle :*

*MASCRET Nathalie :*

*GUARDABASSI Carole :*

*MASSICOT Fabien :*

*HAUTAVOINE Gérard :*  
*Absent non excusé*

*POCQUET Anne-Marie :*

*LOURDAULT Marc,*

*LEROY Herbert :*

*Absent excusé ayant donné procuration à Mme POCQUET A-M*